

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE D'AUBIAT
PROJET : REHABILITATION D'UNE GRANGE EN MAIRIE A
AUBIAT

C. C. T. P.

(CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES)

PHASE (DCE)
DOSSIER DCE DU 01/08/2017

LOT 08 ISOLATION - PLATRERIE - PEINTURE

ARCHITECTES

BOURBONNAIS JACOB 9 PLACE MARECHAL FAYOLLE - 63000 CLERMONT FD.
TEL. 04.73.19.03.58 - FAX 04.73.19.02.97

PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES

PLATRERIE PEINTURE

A. DOCUMENTS TECHNIQUES UNIFIES (DTU)

Exécution des travaux suivant DTU en vigueur à ce jour, y compris :

- * Cahier des Clauses Techniques (CCT).
- * Cahier des Clauses Spéciales (CCS).

Ces deux types de documents sont d'application contractuelle

D'autres documents tels que Mémentos et Guides de choix sont utiles à la conception des ouvrages, mais ne sont pas destinés à être imposés à l'entrepreneur

Liste complète des DTU suivant le Référentiel Technique et Réglementaire de la construction **REEF 4** édité par le **CSTB**. Edition en vigueur à ce jour

B. NORMES

Les normes européennes Eurocodes (*transposés en normes nationales NF EN*) de conception et de calcul des bâtiments et des ouvrages de génie civil, élaborés par le Comité européen de normalisation (CEN), sont obligatoires et applicables.

Normes Françaises Homologuée (NF) : conformément au décret n° 84/74 modifié du 26 janvier 1984, l'application des **Normes Françaises Homologuée (NF)** est obligatoire.

Les normes expérimentales (XP) sont également applicables.

Les fascicules de documentation (FD) sont des documents de référence à caractère essentiellement informatif.

Les normes et réglementation handicapés sont également applicables.

C. DIVERS

Tous les Codes, Lois, Règlements, Règles Professionnelles etc. concernant la construction de bâtiments sont applicables

L'entrepreneur du présent lot prendra obligatoirement connaissance de la notice Plan Général Coordination Sécurité et de Protection de la Santé (PGCSPS) établie par un bureau spécialisé SPS désigné par le Maître d'Ouvrage et jointe au présent dossier.

L'offre de l'entreprise tiendra obligatoirement compte des exigences de la dite Notice.

Le présent CCTP est complémentaire aux plans Architecte. Avant chiffrage du quantitatif et afin d'éviter toutes contestations ultérieures, l'entrepreneur du présent lot devra obligatoirement prendre connaissance de l'ensemble des pièces constituant le dossier, à savoir plans architecte, plans techniques, plans de détails, pièces écrites etc. et faire part de ses observations en temps voulu au maître d'œuvre.

Important : L'incidence de l'ensemble des présentes Prescriptions Techniques doit être inclus aux prix unitaires.

Les entreprises doivent vérifier la conformité des implantations avec les plans architecte. Toute erreur ou divergence avec les plans doit être signalée préalablement à l'exécution des ouvrages.

Les modifications et réajustements éventuels seront exécutés suivant indications de l'architecte et après validation par le Maître d'Ouvrage.

D. PLAFONDS SUSPENDUS

Mise en œuvre des plafonds suspendus conformément aux normes **NF DTU 58.1 P1-1 (P1 -2 et P2) (décembre 2008) : Travaux de bâtiment - Plafonds suspendus.**

Dispositif de suspension :

Tous les dispositifs de suspension aux structures, les ossatures primaires et secondaires nécessaires pour la mise en œuvre des faux-plafonds sont à la charge du présent lot.

Etude thermique :

Les plafonds réalisés sous terrasses ou sous toiture doivent faire l'objet d'une étude thermique préalable (ventilation, barrière-vapeur, etc.). Ceci pour éviter tous risques de condensation ou de migration de vapeur d'eau susceptible de nuire à la toiture et à la bonne tenue du plafond.

Suppression du local :

Les matériaux et leur mise en œuvre doivent être choisis de façon telle, que le plafond puisse résister sans soulèvement à une mise en suppression éventuelle du local.

Locaux à forte hygrométrie :

Dans les locaux à forte hygrométrie, les matériaux et les ossatures doivent être adaptés à celle-ci. On entend par forte hygrométrie, un taux d'humidité relative de l'air supérieur à 70 % pour une température de 20 ° C.

Rives :

Suivant le type de plafond employé, les dalles, bacs ou panneaux seront arrêtés par un profil de rive, sous forme de coulisse ou de cornière.

Passage au droit des joints de dilatation :

Plafonds suspendus sur ossature apparente : les appuis des panneaux ou dalles devront permettre le mouvement du gros-oeuvre sans risque de chute.

Plafonds suspendus sur ossature semi-apparente : Les appuis apparents seront situés parallèlement à la ligne du joint de dilatation.

Plafonds suspendus sur ossature non apparente : Les dalles, panneaux seront interrompus à l'aplomb de la ligne du joint de dilatation et l'espace vide ainsi créé sera revêtu d'un couvre-joint fixé sur un des côtés seulement.

Planéité générale de l'ouvrage fini :

La planéité de l'ouvrage fini sera telle qu'une règle de longueur suffisante, de 1,20 m de long pour les plafonds de surface inférieure à 4 m², et de 2 m de long pour les plafonds de surface supérieure à 4 m², dans le cas d'un plafond horizontal de type courant, déplacée en tous sens contre la face apparente du plafond, ne fasse pas apparaître une flèche, ou une contre-flèche, supérieure à 3 mm.

Consistance des travaux :

Les travaux de plafonds suspendus comprennent :

Les études, calculs, tracés, dessins d'exécution et de détail des ouvrages, la vérification de l'ossature et des matériaux choisis aux prescriptions réglementaires, notamment à celles relatives aux risques d'incendie et de panique et aux prescriptions contractuelles de résistance, de non soulèvement, d'adaptation à l'hygrométrie des locaux et d'isolation thermique et acoustique.

La fourniture et la pose des ossatures métalliques y compris tous systèmes

d'accrochage, de fixation, de liaison (pattes à scellements, clips, coulisseaux, glissières, etc...).

La protection par galvanisation, électro-zingage, anodisation ou revêtement organique, de tous éléments métalliques.

Divers :

L'entrepreneur du présent lot soumettra pour approbation au Maître d'Œuvre d'une part, les plans définissant les emplacements et les dimensions des trous, feuillures, engravures, qui sont susceptibles d'être réservés lors de l'exécution des travaux de gros- œuvre, et d'autre part, les dessins d'ensemble et de détails nécessaires à l'exécution des plafonds suspendus.

E RECEPTION DES PAROIS

Réception obligatoire de toutes les parois extérieures et intérieures avant l'exécution des travaux de plâtrerie peinture, en présence de l'Architecte, de l'entrepreneur du lot Maçonnerie et celui du présent lot.

F. DOUBLAGES COMPOSITES

Les doublages composites utilisées pour des "**Ouvrages de doublage et habillage en complexes et sandwichs plaques de parement en plâtre et isolant**" devront répondre aux exigences de la **NF DTU 25.42 P1-2 (décembre 2012) : Travaux de bâtiment - Ouvrages de doublage et habillage en complexes et sandwichs plaques de parement en plâtre et isolant Critères généraux de choix des matériaux**

La certification "CSTBat complexes d'isolation thermique intérieure" ACERMI avec marquage, est obligatoire pour l'ensemble des produits

La pose et les rejointoiements seront exécutés suivant les recommandations du fabricant.

Toutes les bandes armées ou non pour rejointoiement sont dues, y compris les bandes de rejointoiement entre plafonds et cloisons, ainsi que les bandes entre cloison de distribution et cloison de doublage.

G. ISOLANTS

Les matériaux isolants proposés (laine minérales ou autres) devront satisfaire les exigences de la réglementation thermique et de la réglementation acoustique.

La résistance thermique de l'isolant devra être conforme à celle prise en compte par le bureau d'étude pour le calcul des déperditions.

L'ensemble des produits employés devront être obligatoirement d'une part sanctionné par un Avis Technique et d'autre part bénéficier d'un certificat de suivi de marquage Certification ACERMI délivré par le CSTB.

H. MISE EN OEUVRE DES PANNEAUX ISOLANTS

PANNEAUX COLLES SUR MURS.

Les panneaux de laine de verre ou laine de roche seront posés sur des surfaces de murs saines et ne ressuant pas d'humidité. Ils seront collés par plots de 10 centimètres de diamètre, espacés tous les 50 centimètres en utilisant des mortiers adhésifs ou des colles bitumineuses.

Les panneaux seront posés à joints serrés en commençant par le haut. Le pare-vapeur sera placé côté intérieur de la pièce (côté paroi chaude).

En alternative du collage les panneaux seront embrochés sur des pattes métalliques fixées (non collées) sur le mur (2 à 3 pattes par lés).

Les panneaux seront rejointoyés par une bande adhésive pour assurer la jonction des panneaux et assurer la continuité du pare-vapeur (lorsque celui-ci est exigé).

PANNEAUX ENTRE OSSATURE METALLIQUE.

L'ossature métallique sera mise en place après traçage. Les cornières hautes et basses seront positionnées et fixées en fonction de l'épaisseur de l'isolant mis en œuvre.

Les montants métalliques seront fixés entre les cornières hautes et basses. Entre axe suivant recommandation du fabricant.

Après réglage de l'ossature, les appuis intermédiaires seront fixés ou chevillés sur murs.

Les panneaux isolants seront coupés à la longueur du sol-plafond plus 1 à 2 cm, de façon à assurer un bon remplissage.

Les panneaux isolants seront insérés entre les montants et le mur en commençant par le haut.

Le pare-vapeur sera placé côté intérieur de la pièce (côté paroi chaude).

Les différentes gaines ou conduites seront mises en place après la pose des panneaux.

I. PROCÉDES NON TRADITIONNELS

L'application de matériaux non traditionnels sera exécutée suivant les recommandations du CSTB.

J. ANTIROUILLE

Le traitement antirouille sur tous les ouvrages métalliques et avant pose des ouvrages, est à la charge des Entreprises intéressées. La retouche de la couche antirouille est à la charge du présent lot.

K. ECHAFAUDAGES

Tous les échafaudages nécessaires seront compris.

L. TRACE DE CLOISONS ET APPROVISIONNEMENT

CLOISONS TRADITIONNELLES (Carreaux plâtre, Carrobric, Briques plâtrières, etc...)

Tracé de cloisons à la charge du lot Menuiserie. Vérification du tracé à la charge du présent lot (plâtrerie). L'implantation et la pose des huisseries sont à la charge du lot Menuiserie.

CLOISONS SECHES (Placopan, Placostil, etc...)

Tracé de cloisons à la charge du présent lot (plâtrerie). Vérification de l'implantation des huisseries à la charge du lot Menuiserie. La pose des huisseries est à la charge du présent lot (plâtrerie).

Les huisseries pour cloisons sèches seront approvisionnées par le lot Menuiserie à l'intérieur du bâtiment.

M. TRAVAUX DE PEINTURE

D'une manière générale, l'ensemble des travaux sera exécuté conformément à la série des **DTU 59.1 à 59.5**.

La mise en peinture des matériaux constituant les subjectiles ne peut être exécutée que s'ils satisfont aux prescriptions définies au DTU 59.1

Les états de finition communs à tous les subjectiles (sauf autres dispositions prévues dans le présent document) sont du type **Finition A**.

Les retouches en fin de chantier sont à la charge du présent lot.

Toutes les peintures employées devront être assorties d'une garantie de chantier de 5 ans.

Une fiche technique accompagnera chacun des produits élaborés par le fabricant. Cette fiche technique établie sous la responsabilité du fabricant fera référence aux Labels ci-après.

Marque NF – Données Environnementales et Sanitaires - AGREMENT MINISTERIEL - SPECIFICATION AFNOR - SPECIFICATION GPEM/PV.

Les ouvrages vitrés sous parclozes, bois ou métalliques, seront **imprimés et peints avant la pose du vitrage**.

Un soin particulier sera apporté à la réalisation en peinture des fonds de feuillures.

1 ISOLATION COMBLES ET PLAFONDS

1.1 Isolant en laine minérale soufflée en comble.

Fourniture et mise en place sur toute la surface des combles d'un matelas homogène de **laine minérale soufflée** M0 (conforme à la norme AFNOR B 20-001). Certification ACERMI obligatoire.

Isolant :

* Epaisseur après tassement 365 mm (R = 8,00 m² k/w)

Localisation :

Sur toute la surface du plancher et dalle des combles.

1.2 Isolant vertical contre mur en combles

Fourniture et pose fixée sur mur d'un isolant rigide compris :

- * Préparation du support afin qu'il soit sec, sain, propre et nette et exempt de tous corps étrangers.
 - * Un isolant en panneaux de laine minérale semi-rigide avec pare-vapeur.
 - * Pattes métalliques permettant le maintien de panneaux. Rejointoiement par adhésif.
- Certification ACERMI obligatoire
- * Panneau semi rigide GR 32 revêtu kraft de chez Isover.
 - * Epaisseur 120 mm. R = (3.75 m² K/W).

Localisation :

La joue verticale en comble, contre le mur de refend et la poutre béton au-dessus de la salle du conseil.

1.3 Plafond suspendu acoustique décoratif

Plafonds suspendus décoratifs horizontaux y compris tous accessoires et toutes sujétions pour une finition parfaite. Plafond permettant l'intégration de luminaires ou autres ouvrages.

Ossature :

- * Pose sur ossature semi apparente T24 en profilés acier galvanisé revêtu d'une peinture laquée cuite au four. Teinte suivant toutes les possibilités de la gamme.
- * Suspentes par tiges filetées avec brides et écrous, fixées à la structure
- * Hauteur plénum : suivant coupe plan architecte

Plafond :

- * Plafond constitué de panneaux acoustiques en laine de roche volcanique dont la face apparente est revêtue d'un voile minéral renforcé peint. La face côté plénum est revêtue d'un voile minérale naturel. Les bords sont peints et sont non dégradables.
- * Compris une cornière de rive au niveau du plafond fini.
- * Mise en œuvre conformément aux prescriptions du DTU 58.1 Norme NFP 68 203.1 - 68203.2 et autres DTU en vigueur selon la nature des locaux.
- * Toutes sujétions pour façon de joues.

Caractéristiques :

- * Absorption acoustique conforme aux normes NF EN 20354 et NF EN 11654. Alpha W ≥ 0.95 .
- * Module 600* 600* 20 mm d'épaisseur ou équivalent.

Localisation :

Accueil.
Dégagements 1 et 2.
Tisanerie.
Salle du conseil.

1.4 Plafond coupe-feu 1 heure en plaques de plâtre.

Plafond suspendu **coupe-feu** en plaques de plâtre comprenant :

Ossature

- * Une ossature métallique placostil fixée sous ossature bois.
- * Type et longueur des suspentes suivant coupe plan architecte, y compris tiges filetées avec brides et écrous si nécessaire.

Plafond

- * Plafond en plaques de plâtre à peindre.
- * Rejointoiement des plaques compris enduit de collage, bande Placoplâtre micro perforée et armée pour angles saillants, enduit de finition type placo GDX.
- * Garnissage du vide en forme de solin entre le plafond et les murs de façon à obtenir un calfeutrement étanche.
- * Traitement des cueillies au droit des cloisons de distribution par bandes et enduit.
- * Mise en œuvre conforme au DTU 25-41 et aux recommandations du fabricant.
- * Toutes sujétions pour façon de joues.

Caractéristiques :

- * Plafond degré **SF/CF 1 heure** constitué de 2 plaques Placoflam M1 de 13 mm posées à joints protégés décalés.

Localisation :

Local Entretien.
Local Archives.
Local rangement sur salle du conseil.
Local stockage1.

Local stockage2.

1.5 Plafond en plaques de plâtre standard.

Plafond suspendu horizontal en plaques de plâtre comprenant :

Ossature

- * Une ossature métallique placostil fixée sous la structure bois ou béton.
- * Type et longueur des suspentes suivant coupe plan architecte, y compris tiges filetées avec brides et écrous si nécessaire.

Plafond

- * Plafond en plaques de plâtre à peindre.
- * Rejointoiement des plaques compris enduit de collage, bande Placoplâtre micro perforée et armée pour angles saillants, enduit de finition type placo GDY.
- * Garnissage du vide en forme de solin entre le plafond et les murs de façon à obtenir un calfeutrement étanche.
- * Traitement des cueillies au droit des cloisons de distribution par bandes et enduit.
- * Mise en œuvre conforme au DTU 25-41 et aux recommandations du fabricant.
- * Toutes sujétions pour façon de joues.

Caractéristiques :

- * Plafond **degré SF/CF ¼ heure** constitué d'une plaque standard BA13 M1

Localisation :

Wc publics.
Wc privés.
Wc PMR salle de réunion.
Local PAC
Kitchenette.
Certaines travées partielles entre solives de certains locaux.
Sous face de la dalle apparente, en périphérique au pourtour du faux plafond dans la salle du conseil.
Joues verticales en périphérique au pourtour du faux plafond dans la salle du conseil.
Joues verticales au droit de l'escalier escamotable d'accès aux combles.

2 DOUBLAGES ET CLOISONS

2.1 Habillage des gros murs en plaques de plâtre sur ossature métallique.

Habillage des murs par des plaques de plâtre standard à peindre M1 de 13 mm d'épaisseur dans les locaux classiques et en plaque de plâtre Placomarine dans les locaux humides (hygrométrie moyenne)

Pose sur ossature métallique en acier galvanisé placostil chevillée ou vissée sur mur.
Compris préparation du support au préalable afin qu'il soit sain et propre exempt de tous corps étrangers. Compris tous calages nécessaires, rejointoiement des plaques, enduit de collage, bande Placoplâtre micro perforée et armée pour angles saillants et enduit de

finition type placo GDX.

Localisation :

Le gros mur de refend sur local entretien.

2.2 Habillage des murs en plaques de plâtre collé

Habillage des murs par des plaques de plâtre standard à peindre M1 de 13 mm d'épaisseur dans les locaux classiques et en plaque de plâtre Placomarine dans les locaux humides (hygrométrie moyenne)

Pose au mortier adhésif. Compris préparation du support au préalable afin qu'il soit sain et propre exempt de tous corps étrangers. Compris rejointoiement des plaques, enduit de collage, bande Placoplâtre micro perforée et armée pour angles saillants et enduit de finition type placo GDX.

Localisation :

Mur de refend en agglos côté hall/kitchenette/rangement.
Pour habillage de la poutre entre salle du conseil et hall.

2.3 Doublage thermique des parois.

Doublage de parois par des plaques de plâtre sur ossature métallique, genre Optima 2 de chez Isover ou équivalent. Mise en œuvre conforme au DTU 25.41 et aux prescriptions techniques du fabricant. Compris :

Travaux préparatoires :

* Préparation du support au préalable afin qu'il soit sain, propre exempt de tous corps étrangers.

Ossature métallique :

- * Une ossature métallique en acier galvanisé, composée de rails haut et bas et de fourrures Optima 30 ou 50. Entraxe suivant recommandation du fabricant.
- * Appuis intermédiaires Optima 2 rupteur de pont thermique, fixé directement sur murs ou clipsé sur la fourrure métallique.
- * Tous calages nécessaire permettant de rattraper le faux aplomb des murs
- * Renforts nécessaires incorporé à l'ossature pour fixations lourdes (*en accord avec le plombier*).
- * Un joint souple sous rail bas au droit des locaux humides
- * Tous accessoires nécessaires et toutes sujétions.

Isolation continue :

- * Fourniture et pose bord à bord, embroché sur les entretoises de laine minérale semi-rigide avec pare-vapeur. Compris tous accessoires et toutes sujétions.
- * Rejointoiement par adhésif. Certification ACERMI obligatoire.
- * Panneau semi rigide GR 32 roulé revêtu kraft.
- * Epaisseur 120 mm. R = 3.75 m² K/W).

Plaques de parement :

- * Parement en plaques de plâtre classique, de 13 mm d'épaisseur classe M1 pour tous les locaux classiques. Nombre de plaques sur la face vue : Une (1).
- * Parement en plaques de plâtre Placomarine de 13 mm classe M1 au pourtour des locaux humides (hygrométrie moyenne) tel que sanitaires. Nombre de plaques sur la face vue : Une (1).
- * Plaques partielles de plâtre perforé type **Quattro 41 SP**. Nombre de plaques sur la face vue : Une (1).
- * Joint au mastic polyuréthane de 1^{ère} catégorie en pied de cloison.

Finition :

- * Rejointoiement des plaques compris enduit de collage, bande Placoplâtre micro perforée et armée pour angles saillants, enduit de finition type placo GDX.

Localisation Isolant :

Tous les murs périphériques.
Sur le dessus des bassoirs.

Localisation plaque de plâtre Placomarine :

WC publics.
WC PMR salle de réunion.

Localisation plaque de plâtre perforé type Quattro 41 SP :

Les 2 pans de mur de la salle du Conseil. En partie haute sur 220 cm de hauteur.

Localisation plaque de plâtre classique :

Les 2 pans de mur de la salle du Conseil. En partie basse sur 170 cm de hauteur.
Tous les autres locaux. Toute hauteur.
Sur le dessus des bassoirs.

2.4 Doublage embrasures.

Doublage des embrasures et de la sous face des linteaux par des plaques de plâtre sur ossature métallique, compris :

- * Préparation du support au préalable afin qu'il soit sain et propre exempt de tous corps étrangers.
- * Ossature métallique de 18 mm plus tasseaux bois scellés, compris calage et tablettage.
- * Une plaque de plâtre Placomarine de 13 mm d'épaisseur
- * Façon de cintre en sous face des linteaux.
- * Façon d'arête.
- * Rejointoiement des plaques, enduit de collage, bande Placoplâtre micro perforée et armée pour angles saillants, enduit de finition type placo GDX.
- * Un isolant de 40 mm d'épaisseur en panneau roulé de laine de verre revêtu d'un voile

de verre renforcé sur une face type "PAR Confort" de chez Isover ou équivalent.

Localisation :

Sur toutes les embrasures et voussures de baies.

2.5 Raccords d'enduit.

Raccords d'enduit et de peinture après le passage des autres corps d'état. Compris toutes sujétions.

Localisation :

Pour l'ensemble du chantier.

2.6 Cloisons de distributions placostil **coupe-feu 1 heure.**

Cloisons sèches de distributions sur ossature métallique Placostil. Mise en œuvre conforme au **DTU 25.41** et aux prescriptions techniques du fabricant. Compris :

Ossature

- * Une ossature métallique placostil en acier galvanisé, composée de rails et de montants de 6/10 d'épaisseur minimum, simples ou doubles, suivant tableaux "Résistance mécanique" de chez Placoplatre.
- * Renforts nécessaires incorporé à l'ossature pour fixations lourdes (*en accord avec le plombier*).
- * Tous accessoires nécessaires et toutes sujétions.
- * Huisseries fournies par le menuisier. Pose à l'avancement. Les huisseries seront du type pour cloison sèche.

Isolant :

- * Une isolation phonique entre ossature métallique par panneau en laine de verre roulée revêtu d'un voile de polyester non tissé. Type "PAR CONFORT" de 75 mm d'épaisseur. Certification ACERMI obligatoire

Plaques de parement :

- * Parement en plaques de plâtre **Standard** classe M1 pour les locaux classiques (EA/EB)
- * Joint au mastic polyuréthane de 1^{ère} catégorie en pied de cloison.

Caractéristiques :

- * Nombre de plaques de 13 mm sur face A : Une (2).
- * Nombre de plaques de 13 mm sur face B : Une (2).
- * Cloison type 98/48 de chez Placoplatre ou équivalent
- * Affaiblissement acoustique $R_a > = 40$ dB
- * Réaction au feu selon normes EN : A2, s1-d0 (M1)
- * Degré **coupe-feu 1 heure**

Finition :

- * Rejointoiement des plaques compris enduit de collage, bande Placoplâtre micro

perforée et armée pour angles saillants et enduit de finition type placo GDX.

Localisation :

Local Entretien.
Local Archives.
Local rangement sur salle du conseil.
Cloisons double sur salle du conseil.

2.7 Cloisons de distributions placostil.

Cloisons sèches de distributions sur ossature métallique Placostil. Mise en œuvre conforme au **DTU 25.41** et aux prescriptions techniques du fabricant. Compris :

Ossature

- * Une ossature métallique placostil en acier galvanisé, composée de rails et de montants de 6/10 d'épaisseur minimum, simples ou doubles, suivant tableaux "Résistance mécanique" de chez Placoplatre.
- * Renforts nécessaires incorporé à l'ossature pour fixations lourdes (*en accord avec le plombier*).
- * Tous accessoires nécessaires et toutes sujétions.
- * Huisseries fournies par le menuisier. Pose à l'avancement. Les huisseries seront du type pour cloison sèche.

Isolant :

- * Une isolation phonique entre ossature métallique par panneau en laine de verre roulée revêtu d'un voile de polyester non tissé. Type "PAR CONFORT" de 75 mm d'épaisseur. Certification ACERMI obligatoire

Plaques de parement :

- * Parement en plaques de plâtre **Standard** classe M1 pour les locaux classiques (EA/EB)
- * Parement en plaques de plâtre **Placomarine H1** classe M1 au pourtour des locaux humides (EB+ privatifs ou collectifs). tel que wc etc..
- * Joint au mastic polyuréthane de 1^{ère} catégorie en pied de cloison.

Caractéristiques :

- * Nombre de plaques de 13 mm sur face A : Une (2).
- * Nombre de plaques de 13 mm sur face B : Une (2).
- * Cloison type 98/48 de chez Placoplatre ou équivalent
- * Affaiblissement acoustique $R_a > = 40$ dB
- * Réaction au feu selon normes EN : A2, s1-d0 (M1)

Finition :

- * Rejointoiement des plaques compris enduit de collage, bande Placoplâtre micro perforée et armée pour angles saillants et enduit de finition type placo GDX.

Localisation :

Toutes les autres cloisons de distribution.

3 FINITIONS DES PLAFONDS

3.1 Peinture sur plafonds en plaques de plâtre neuves.

Travaux de peinture selon la série des DTU 59.1, sur plafonds en plaques de plâtre à épiderme cartonné. (Conforme au DTU 25.41 et 25.42). Les travaux comprennent :

- * Epoussetage.
- * Impression isolante.
- * Rebouchage.
- * Révision des joints à l'enduit.
- * Enduit repassé aspect lisse.
- * Ponçage et époussetage.
- * Couche intermédiaire.
- * Révision.
- * Couche de finition glycéro satiné.
- * Finition A.
- * Peinture lessivable.

Localisation :

Tous les plafonds en plaque de plâtre des locaux concernés.

Sous face en plaque de plâtre, en périphérique au pourtour du faux plafond dans la salle du conseil.

Joues verticales en périphérique au pourtour du faux plafond dans la salle du conseil.

Joues verticales au droit de l'escalier escamotable d'accès aux combles.

3.2 Toile de verre plus finition peinture sur plafonds bois entre solives.

Revêtement en toile de verre selon la série des DTU 59.1, sur parement en panneau bois (Conforme au DTU 25.41 et 25.42). Les travaux comprennent :

- * Egrenage, époussetage
- * Rebouchage, ponçage et époussetage.
- * Une couche épaisse de peinture colle.
- * Application dans la peinture colle encore fraîche de toile de verre Fine Lisse.
- * Finition par 3 couches de peinture glycéro satiné.
- * Finition A.
- * Peinture lessivable.

Localisation :

Sous faces du plancher des combles apparent sur Hall/Secrétariat/Salle de réunion/Bureau du maire.

4 FINITIONS DES PAROIS

4.1 Peinture sur parois en plaques de plâtre neuves.

Travaux de peinture selon la série des DTU 59.1, sur parois en plaques de plâtre à épiderme cartonné. (Conforme au DTU 25.41 et 25.42). Les travaux comprennent :

- * Epoussetage.
- * Impression isolante.
- * Rebouchage.
- * Révision des joints à l'enduit.
- * Enduit repassé aspect lisse.
- * Ponçage et époussetage.
- * Couche intermédiaire.
- * Révision.
- * Couche de finition glycéro satiné.
- * Finition A.
- * Peinture lessivable.

Localisation :

Sur toutes les parois en plaque de plâtre de toutes les pièces.
Toutes les embrasures et voussure de baies de toutes les pièces.

4.2 Enduit lisse sur parois béton plus finition peinture.

Travaux de peinture selon DTU 59.1, sur parois béton brut de décoffrage. (Coffrage classe soignée, conforme au DTU 23.1). Les travaux comprennent :

- * Bossage, époussetage, égrenage.
- * Dégrossissage et enduit pelliculaire projeté en 2 couches croisées.
- * Enduit repassé, **aspect lisse**.
- * Ponçage, époussetage.
- * Couche intermédiaire.
- * Révision.
- * Couche de finition glycéro satiné.
- * Finition A.

Localisation :

Le poteau béton dans le hall.

5 FINITIONS DES BOISERIES

5.1 Peinture sur bois intérieurs neufs.

Travaux de peinture selon la série des DTU 59.1, sur bois intérieurs neufs, rabotés et poncés. Les travaux comprennent :

- * Brossage.
- * Impression.
- * Rebouchage.
- * Ponçage.
- * Enduit repassé.
- * Ponçage à sec.
- * Couche intermédiaire.
- * Révision.
- * Couche de finition glycéro satiné.
- * Finition A.

Localisation :

Les portes intérieures et les huisseries.
Les potelets.
Les couvre-joints.
Les trappes.
Les coffres de volets roulants.
D'une façon générale toutes les boiseries intérieures.

5.2 Lasure sur bois intérieurs anciens.

Travaux de lasure selon la série des DTU 59.1, sur bois intérieurs anciens lasurés. Les travaux comprennent :

- * Ponçage, époussetage.
- * Lessivage.
- * Grattage des parties mal adhérentes, ouverture des crevasses.
- * Impression.
- * Rebouchage.
- * Ponçage
- * Couche intermédiaire
- * Couche de finition lasure incolore mate Aspect ciré.
- * Finition A.
- * Teinte au choix de l'architecte.

Localisation :

Les solives apparentes du plancher des combles, dans Hall/Secrétariat/Salle de réunion/Bureau du maire.

5.3 Lasure sur bois intérieurs neufs.

Travaux de lasure selon la série des DTU 59.1, sur bois intérieurs neufs rabotés et poncés. Les travaux comprennent :

- * Brossage.
- * Impression compatible avec les traitements spécifiques du subjectile.
- * Couche intermédiaire

- * Couche de finition lasure incolore mate Aspect ciré.
- * Finition A.
- * Teinte au choix de l'architecte.

Localisation :

L'habillage en lames de bois contre le mur de refend dans la salle du conseil.
Les cimaises.
L'étagère support "Marianne" dans la salle du conseil.
La grande porte coulissante sur la salle du conseil.
Les tablettes.
Les claustras.
Le cadre et la tablette au pourtour du guichet accueil.

6 FINITION DES OUVRAGES METALLIQUES

6.1 Peinture sur ouvrages métalliques neufs.

Travaux de peinture selon la série des DTU 59.1 sur métaux ferreux livrés avec une couche primaire inhibitrice de corrosion. Les travaux comprennent :

- * Nettoyage, dépoussiérage.
- * Retouche de la couche primaire.
- * Couche intermédiaire.
- * Couche de finition glycéro satinée brillant.
- * Finition A.

Localisation :

Les dauphins
Les fers apparents du linteau sur passage au droit du refend dans hall.
Tuyauteries apparentes.
D'une façon générale tous les ouvrages métalliques neufs.

6.2 Peinture sur ouvrages métalliques neufs avec protection vernis.

Travaux de peinture selon la série des DTU 59.1 sur métaux ferreux livrés avec une couche primaire inhibitrice de corrosion. Les travaux comprennent :

- * Nettoyage, dépoussiérage.
- * Retouche de la couche primaire.
- * Couche intermédiaire.
- * Couche de finition glycéro satinée brillant.
- * Couche de protection vernis incolore.
- * Finition A.

Localisation :

Les dauphins
Les fers apparents du linteau sur passage au droit du refend dans hall.

6.3 Peinture sur ouvrages métalliques anciens peints.

Travaux de peinture selon la série des DTU 59.1 sur métaux anciens peints. Les travaux comprennent :

- * Brossage, enlèvement totale de la calamine, époussetage.
- * Lessivage.
- * Grattage des parties mal adhérentes.
- * Couche primaire antirouille.
- * Couche intermédiaire.
- * Couche de finition glycéro satinée brillant.
- * Finition A.

Localisation :

D'une façon générale tous les ouvrages métalliques anciens.

7 DIVERS

7.1 Nettoyage en fin de chantier.

Nettoyage général en fin de chantier de tous les locaux et de tous les appareils dans tous les locaux, compris :

- * Vitres et glace, appareils sanitaires, faïence, sols, terrasses, etc.
- * Enlèvement de toutes les étiquettes, sur les revêtements de sol, sur tous les appareils et plus particulièrement sur les appareils sanitaires. Liste non limitative.

Localisation :

Pour l'ensemble du chantier.